

# La Vesancière

N° 86 - XXII<sup>e</sup> année

*Juillet 2018*



Le jardin musical

# FONCTIONNEMENT DU BULLETIN

## Réception des articles

A la mairie ou auprès d'Éliane Jonker  
04 50 42 39 39 - e.jonker@vesancy.fr

Remerciements à Geneviève Blanc pour la relecture

**Dernier délai** pour les articles de la prochaine parution : **30 sept. 2018**

## Distribution

Janvier	Amicale des sapeurs pompiers / Au Bon Sens
Avril	CLAV
<b>Juillet</b>	<b>Les Amis de la chapelle</b>
Octobre	PEVV

*Dès la réception, merci de distribuer les bulletins  
le plus rapidement possible,  
(dans les 2 à 3 jours maximum)*

## Calendrier des animations du 3<sup>ème</sup> trimestre 2018

<b>Mardi 24 juillet</b>	DEPARTEMENT	permanence des conseillers
<b>Dimanche 2 septembre</b>	PEVV	pique-nique à la Vesancière
<b>Lundi 3 septembre</b>	CLAV	ouverture du club
<b>Du 10 au 14 septembre</b>	AU BON SENS	portes ouvertes
<b>Du 14 au 23 septembre</b>	MAIRIE	expo patrimoine gessien
<b>Vendredi 28 septembre</b>	AU BON SENS	conférence
<b>Samedi 10 novembre</b>	SCRAP'OXYGENE	portes ouvertes



## HORAIRES MAIRIE et PERMANENCES

**Du lundi au vendredi  
de 8h à 12h  
le mardi soir de 18h à 19h30**

Permanences M. le maire sur rendez-vous

**Lundi et vendredi (en fin de matinée)**

Permanences M. le maire et adjoints sur RV

**le mardi de 18h à 19h**

Tél : 04 50 41 53 55

mail : [mairie@vesancy.fr](mailto:mairie@vesancy.fr)

Web : [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr)

## ETAT CIVIL

*Naissances*



*Mariage*



*Décès*

Céline Moret

10 juillet 2018

## LE MOT DU MAIRE

*Les évènements se sont succédé à vive allure durant ce deuxième trimestre 2018.*

*Le programme de réhabilitation du château avance à grands pas. Nous sommes dans la phase de rédaction de l'Avant-Projet Définitif (APD). Notre cabinet d'architecte doit soumettre ce document dans l'été. Nous saurons alors, avec précision, le montant des travaux envisagés et les options architecturales proposées. Votre avis sera sollicité au cours d'une réunion publique cet automne. Les travaux débuteront en janvier 2019 et devraient être terminés en mars 2020... si tout se passe comme prévu.*

*Vous avez pu constater la disparition du WC public qui « ornait » la cour du château. Il fera place à une entrée aux normes d'accessibilité à l'école des petits. Nous en profiterons pour rénover les vieux murs et grilles qui entourent l'école et aménager la cour.*

*Comme chaque année, les évènements festifs se sont succédés depuis 2 mois : la fête du lundi de Pentecôte et son pèlerinage séculaire, le vide grenier des écoles, la « pré-fête de la Musique » et pour clore le tout, la traditionnelle « fête des pompiers » à l'occasion de la fête nationale. Ils ont bénéficié d'un temps exceptionnellement clément, d'une participation record grâce à la mobilisation totale des membres des associations organisatrices. Merci à tous.*

*Je profite de cette édition de l'été pour souhaiter à tous de bonnes vacances, en particulier aux écoliers qui viennent de quitter l'école, et pour ceux qui restent au village, de profiter pleinement de notre belle nature environnante.*

*Je viens d'apprendre avec peine le décès de notre chère Nina Ducret, doyenne du village. J'adresse à sa famille les condoléances attristées de la municipalité.*

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## Principales décisions prises par le conseil municipal lors des séances du 3 mai, 5 juin et 3 juillet 2018

### URBANISME

#### Certificats d'urbanisme d'information et déclaration d'intention d'aliéner

257 rue du Château / Jacques Tavernier - vente d'un appartement.

55 place de la Batteuse / RDI REGIS DESBOIS IMMOBILIER - vente d'un appartement.

#### Déclarations préalables

55 place de la Batteuse / RDI REGIS DESBOIS IMMOBILIER - création d'un abri pour 3 véhicules, la matérialisation de 4 placers de parking et le changement de destination d'un restaurant en local habitable. *En cours d'instruction.*

120 chemin de Pochet / Claire Delgado - création de 2 velux. *Accord tacite.*

166 chemin du Crêt / Christilla Beccucci—installation de 20 panneaux photo voltaïques sur toiture. *Accord tacite.*

#### Permis de construire

Route de la Vesancière / M. Soupe - construction d'une maison individuelle. *En cours d'instruction.*

Chemin de Pochet / Simona Ispas-Jouron - construction de 2 logements accolés. *En cours d'instruction*

### TRAVAUX ET PROJETS

#### Réhabilitation du château

Les travaux de réhabilitation du château nécessitent :

- une mission de bureau de contrôle et sur les 5 propositions reçues, l'assemblée décide de confier à la société SOCOTEC la mission de contrôle technique pour un montant de 8280 € TTC.
- une mission de coordination Sécurité et Protection de la Santé et sur les 5 propositions reçues, l'assemblée décide de confier à la société DEKRA la mission de sécurité pour un montant de 4698 € TTC.

Une visite de l'archéologue pour diagnostic se fera courant juillet.

Le permis de construire sera déposé fin juillet pour une durée d'instruction n'excédant pas 5 mois. Les travaux débuteraient début janvier 2019 (tranches 1 et 2) pour se terminer en mars 2020.

#### Mise en accessibilité de l'école

Choix des fournisseurs pour les travaux :

- ⇒ de gros œuvres concernant la création de la rampe et le revêtement de la cour : entreprise GALLIA : 15828 € TTC
- ⇒ sur le mur de clôture de la cour : entreprise VEROT : 16 089 € TTC
- ⇒ de ferronnerie : Atelier de métallerie BEYRAN : 18 072 € TTC.

*L'assemblée approuve le choix et les montants des fournisseurs.*

#### Demande de subventions

Le montant total des travaux sera de 48 908 € HT. Il convient d'autoriser le maire à faire toutes les démarches nécessaires à l'obtention des subventions et d'approuver le plan de financement provisoire tel que présenté, ci après.

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

Sources	Libellé	Montant HT	taux
Commune	Fonds propres	29 345 €	60 %
Département	Donation territoriale	7 336 €	15 %
État	Donation de soutien à l'investissement local	12 227 €	25 %
<b>TOTAL</b>		<b>48 908 €</b>	<b>100 %</b>

*L'assemblée approuve à l'unanimité.*

Les travaux auront lieu pendant les vacances scolaires.

## ECOLE

### Rythmes scolaires

La demande communale en faveur de la semaine de 4 jours a été acceptée par la Direction Académique du Service de l'Education Nationale (DASEN).

Les nouveaux horaires seront les suivants :

9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

### Nouvelles tarifications des services périscolaires et modifications des Règlements Intérieurs.

Afin de simplifier la facturation des services périscolaires, il est proposé de passer, dès la prochaine rentrée scolaire, au forfait trimestriel lissé sur l'année scolaire : 36 semaines soit 12 semaines par trimestre.

Les nouveaux forfaits intégreront une augmentation d'un **tarif unique de base de 36€ / prestation / trimestre** ; ainsi qu'un **tarif unique réduit de 27 € / prestation / trimestre** pour les familles dont le quotient familial est égal ou inférieur à 1425 €.

Pour prétendre à la tarification réduite les familles devront présenter à l'inscription le dernier avis d'imposition reçu.

Ces prestations seront facturées en début de chaque trimestre.

Dans le cadre de présences occasionnelles et de dépassement horaire de l'engagement initial, il est prévu un forfait par tranche de 5 prestations par trimestre sur la base suivante :

- ⇒ de 1 à 5 prestations : 20 €
- ⇒ de 6 à 10 prestations : 40 €
- ⇒ de 11 à 15 prestations : 60 €

et ainsi de suite...

Les factures seront présentées à la fin du trimestre.

Les nouveaux tarifs et nouvelles conditions seront intégrés dans les règlements intérieurs du service de garderie et du service de surveillance des repas.

*L'assemblée approuve à l'unanimité les nouveaux tarifs et conditions des règlements tels que présentés.*

# MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE MAIRIE

## **Convention de partenariat musical avec le CMR**

La commune renouvelle régulièrement depuis plusieurs années une convention de partenariat musical avec la Fédération nationale. Les interventions musicales sont assurées par une musicienne salariée de la Fédération sur la période du 3 septembre au 22 décembre 2018 pour un coût de 1382 € pour 23 heures.

*Considérant l'intérêt de l'éveil musical auprès des jeunes enfants scolarisés sur la commune, l'assemblée approuve, à l'unanimité, le renouvellement de la convention de partenariat musical.*

## **Prévision des effectifs pour la prochaine rentrée scolaire**

37 élèves soit 19 élèves dans la classe des petits (15 maternelles et 4 CP) et 18 élèves dans la classe des grands (7 CE1, 3 CE2, 1CM1 et 7 CM2).

## **RELATIONS AVEC LA CCPG**

### **Demande pour mettre des chevaux sur l'alpage de la Vesancière**

M. Rosset de la Réserve Naturelle a fait une proposition pour mettre 8 chevaux Konik Polski sur l'alpage du chalet de la Vesancière du 1<sup>er</sup> au 31 août 2018.

La Réserve Naturelle prendra en charge la location dudit troupeau. En revanche, l'installation et désinstallation de la clôture et de la buvette solaire ou des abreuvoirs, l'accueil des chevaux ainsi que leur suivi seront assurés de concert avec la commune.

## **DIVERS**

### **Implantation du futur lycée Nord Gessien**

Le maire propose une motion du conseil municipal en faveur de l'implantation du futur lycée Nord Gessien sur le secteur du Parozet de la commune de Gex telle que présentée, ci-après.

"Dans sa délibération du 3 mai 2018, le conseil municipal de Vesancy tient à affirmer publiquement son soutien à la commune voisine de Gex pour l'implantation du futur lycée du secteur Nord du Pays de Gex. Il est en particulier sensible à la possibilité pour nos lycéens de rejoindre le future lycée par un cheminement doux existant (la vie de l'Etraz) rejoignant Divonne à Gex".

*L'assemblée décide, à l'unanimité, d'apporter son soutien à l'implantation du futur lycée Nord Gessien sur la commune de Gex.*

### **Annulation de la convention de partenariat avec la Bibliothèque Départementale de Prêt**

Par délibération du conseil municipal du 16 janvier 1997, la commune avait autorisé l'ouverture d'un Relais-Bibliothèque et avait signé une convention de partenariat avec la BDP.

*Considérant que la bibliothèque municipale (gérée par le CLAV), n'utilise plus les services de la BDP depuis 2 ans, l'assemblée décide à l'unanimité de dénoncer la convention de partenariat avec la BDP.*

### **Arbre de la Paix**

Dans son courrier, l'association PEVV propose qu'un acte symbolique marque le centenaire de l'armistice du 11 novembre 1918 dans le village. Il s'agirait de planter un arbre de la Paix, place de la Batteuse.

*L'assemblée approuve, à l'unanimité, cette proposition.*

**Prochaines séances du conseil municipal à 20h :** les mardi 4 septembre, 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre 2018.

*L'intégralité des comptes rendus est disponible sur le site [www.vesancy.fr](http://www.vesancy.fr) sous l'onglet "Mairie" et sur les panneaux d'affichage.*

## LE PATRIMOINE DU PAYS DE GEX

EXPOSITION du 14 au 23 septembre 2018

Tous les jours de 14 h à 18 h

Salle des fêtes du château

L'exposition propose de porter le regard sur les singularités et la richesse du patrimoine gessien. Elle révèle les principaux types d'architecture qui font la valeur des villes et villages du Pays de Gex.

MAISONS FORTES & CHÂTEAUX  
BLASONS & ACCOLADES  
ÉLÉMENTS D'ARCHITECTURE TRADITIONNELLE  
FERMES & FRUITIÈRES  
ARTISANAT & COMMERCE  
ÉQUIPEMENTS & INFRASTRUCTURES  
PATRIMOINE RELIGIEUX  
VILLES & VILLAGES  
LE PATRIMOINE DU XX<sup>E</sup> SIÈCLE  
ARCHES & PORTES  
LAVOIRS & FONTAINES

**PATRIMOINE[s] DE L'AIN**  
un site du Département de l'Ain

en partenariat avec le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Ain (CAUE).

## LES NUISANCES SONORES



**R**appel de l'arrêté préfectoral relatif à la lutte contre les bruits de voisinage, et en particulier, les **travaux de bricolage et de jardinage** utilisant des appareils à haute intensité sonore tels que tondeuse à gazon, tronçonneuse, raboteuse, scie... Ils ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

- ⇒ les jours ouvrables de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30
- ⇒ les samedis de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ⇒ les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00

## L'État simplifie mes démarches dans mon département !

### Ma demande de carte d'identité se simplifie :

- Je peux faire ma pré-demande en ligne via un ordinateur, une tablette ou un smartphone.
- Je crée pour cela un compte personnel sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés : <http://predemande-cni.ants.gouv.fr/> et je saisis mon état-civil et mon adresse.
- Je prends note du numéro de pré-demande qui m'est attribué.
- Je choisis l'une des mairies équipées de bornes biométriques (liste sur le site de ma préfecture). Certaines mairies proposent des rendez-vous pour éviter les files d'attente.
- Je rassemble les pièces justificatives.
- Je me présente au guichet de la mairie avec mon numéro de pré-demande pour y déposer mon dossier et procéder à la prise d'empreintes digitales.
- Je retire ma carte d'identité dans la mairie où j'ai déposé ma demande.



Pour toute information :  
[www.demarches.interieur.gouv.fr](http://www.demarches.interieur.gouv.fr)

Imprimé par la Dila

Depuis le 1er janvier 2014, la durée de validité de la carte nationale d'identité est passée de 10 à 15 ans pour les personnes majeures (plus de 18 ans).

L'allongement de cinq ans pour les cartes d'identité concerne :

- les nouvelles cartes d'identité sécurisées (cartes plastifiées) délivrées à partir du 1er janvier 2014 à des personnes majeures ;
- les cartes d'identité sécurisées délivrées (cartes plastifiées) entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013 à des personnes majeures ;

**ATTENTION** : cette prolongation ne s'applique pas aux cartes nationales d'identité sécurisées pour les personnes mineures. Elles seront valables 10 ans lors de la délivrance.

**Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2004 et le 31 décembre 2013, la prolongation de 5 ans de la validité de votre carte est automatique.** Elle ne nécessite aucune démarche particulière. La date de validité inscrite sur le titre ne sera pas modifiée.

Les États membres de l'Union européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte nationale d'identité comme document de voyage.

**Les autorités des pays suivants ne reconnaissent pas la carte nationale d'identité en apparence périmée mais dont la validité est prolongée de 5 ans comme document de voyage :** Belgique, Lituanie, Norvège.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, **il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une CNI portant une date de fin de validité dépassée**, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

**Pensez à conserver, à votre domicile, la photocopie des documents que vous emportez** (en cas de perte ou de vol à l'étranger) et à vous munir d'au moins 2 photos d'identité.

Pour plus de sécurité, **le ministère des Affaires étrangères vous recommande de stocker ces documents sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)**. Ce portail permet de créer en quelques clics un espace de stockage personnel, gratuit et confidentiel, accessible sur internet 24h/24. En cas de vol ou de perte de vos papiers d'identité, vous pourrez télécharger ces pièces et faciliter la preuve de votre identité.

En cas de perte ou vol du passeport ou de la carte nationale d'identité lors d'un séjour à l'étranger, vous devez, en tout premier lieu, en faire la déclaration aux autorités locales de police. A partir de cette déclaration, l'ambassade ou le consulat de France pourra établir, selon les cas, un laissez-passer ou un passeport d'urgence. Attention cette formalité est payante et nécessite un délai.

*En 2017 près de 1 878 étudiants bénéficiaires  
de l'aide au logement dans l'Ain*

## Étudiants : la demande d'aide au logement simplifiée sur [caf.fr](http://caf.fr)

La caisse d'Allocations familiales (Caf) facilite les démarches administratives des étudiants qui souhaitent effectuer une demande d'aide au logement. En se connectant sur [caf.fr](http://caf.fr), dans la rubrique « Services en ligne », les étudiants peuvent estimer le montant de leur aide au logement et saisir directement leur demande en quelques minutes.



Pour encore plus de rapidité, la demande en ligne sur [caf.fr](http://caf.fr) est cette année le moyen privilégié pour faire une demande d'aide au logement étudiant. Le formulaire papier, auparavant téléchargeable sur le site, n'est aujourd'hui plus disponible sur [caf.fr](http://caf.fr).

Pour plus de transparence sur les délais de paiement, la date présumée du premier versement est indiquée à chaque étudiant à la fin de sa demande d'aide au logement en ligne.

Pour en savoir plus sur l'aide au logement, les étudiants peuvent aussi rejoindre la Caf sur la page Facebook « [Caf - Logement Etudiants](#) ».



## Permanence à Vesancy de nos conseillers départementaux Véronique BAUDE et Gérard PAOLI Mardi 24 juillet 2018

18h - 19h en mairie

N'hésitez pas à solliciter un rendez-vous aux adresses suivantes :

[veronique.baude@ain.fr](mailto:veronique.baude@ain.fr)

[gerard.paoli@ain.fr](mailto:gerard.paoli@ain.fr)

04 74 32 32 03 secrétariat au Conseil départemental

# Thérèse Cathelain fête ses 90 ans



*Thérèse est née à Maubeuge (Nord) le 14 mai 1928.*

*A 14 ans, elle suit un apprentissage de couture et obtient le 1<sup>er</sup> prix de coupe. Pourtant, c'est aux PTT qu'elle travaillera une dizaine d'années comme opératrice, jusqu'à son mariage en 1956 avec René.*

*De cette union naîtront leurs deux filles Florence et Agnès.*

*C'est à partir de 1964 que Thérèse prend l'habitude de venir durant les mois de juillet et août, faire une cure à Divonne-les-Bains. Avec sa petite famille, ils louent, pendant l'été, chez M. et Mme Blanc et à la retraite de René en 1985, ils s'installent définitivement à Vesancy.*

*Depuis toujours, Thérèse est d'une curiosité insatiable pour tout ce qui a trait à la nature. Elle se passionne pour les papillons, les poissons, les coquillages, les plantes, les minéraux ... et son salon en témoigne. Avec René, ils eurent des occasions de rendre visite à leurs filles, fonctionnaires en Guyane, et chaque fois Thérèse fut enthousiasmée par la richesse de la faune et de la flore équatoriale.*

*Très habile de ses mains et pleine de savoir-faire, elle relève tous les défis : réfection des sièges du salon, des murs de l'appartement, réparation des objets, couture, mécanique... Bref, Thérèse a toujours des projets en cours et en plus elle aime rendre service.*

*Depuis le décès de René en août 2015, des amies l'amènent faire ses courses ou passent simplement la voir. En ce 14 mai, c'est le maire et deux membres de la commune qui lui rendent visite pour fêter son 90<sup>ème</sup> printemps en compagnie de sa fille Agnès, d'une amie et de Bounty son beau chat blanc.*



Un autre de ses savoir-faire et non des moindres : la peinture

# Les Amis de la Chapelle

*Lundi de Pentecôte  
21 mai 2018*



C'est une foule nombreuse qui a pris part au pèlerinage à Notre Dame de Riantmont entourant Monseigneur Pascal Roland, Evêque de Belley-Ars, nos prêtres Père Grégoire et Père Tanguy, quelques prêtres du Pays de Gex ainsi que le Père Bruno Boucly, curé de notre secteur jusqu'en 2015 et le Père André Jacquot 86 ans, dernier curé résident à Vesancy jusqu'en 1976 et que des anciens du village ont eu la joie de revoir.

La météo incertaine nous réserva une belle surprise puisque le soleil fut de la partie.



La Kermesse dans la cour du château eut un franc succès et tous se retrouvèrent autour des traditionnelles grillades au feu de bois, accompagnées d'un succulent gratin ou de frites, toujours très appréciés. Il n'est rien resté des gratins, des frites, des pâtisseries « maison » et des papettes gessiennes.

Un grand merci à nos cuisiniers bénévoles, aux pâtisseries qui régalaient tous les gourmands !

Enfin, tombola et enveloppes aux multiples lots firent la joie des grands et des enfants joliment maquillés, grâce aux talents de quelques mamans et de jeunes.

***A tous, nous renouvelons nos remerciements sincères, pour votre participation, votre accueil, votre générosité, votre aide à la mise en place et au rangement.***

**Sans vous, nous ne pourrions pas assurer une telle manifestation !**

**MERCI !** à la municipalité pour son aide, aux communes voisines pour le prêt du matériel.

Merci à Johan, dévoué technicien pour les grands chapiteaux, aux pompiers et à notre fidèle médecin urgentiste, Béatrice.

Nous vous donnons RENDEZ-VOUS au 10 juin 2019 pour le prochain lundi de Pentecôte !

*Les Amis de la Chapelle de Riantmont*

# PEVV PEVV PEVV PEVV PEVV

## Accueillons la biodiversité au jardin

Et si nous faisons de notre gazon une prairie naturelle, un îlot pour la biodiversité ? Les herbes et fleurs sauvages sont la nourriture de prédilection de très nombreux petits insectes. Leur feuillage alimente les chenilles de papillons. Fleurissant, elles attirent les insectes pollinisateurs (bourdons et abeilles...). Portant ensuite fruits et graines, elles permettent aux oiseaux et aux petits rongeurs de se nourrir à la mauvaise saison. Fanées, leurs tiges et leurs feuilles servent d'abri aux insectes qui hibernent ainsi au sec. Puis, décomposées par la petite faune et les micro-organismes du sol, elles retournent à la terre et contribuent à former une couche d'humus dans le moindre recoin disponible.

Malheureusement, la biodiversité est en net déclin partout, en ville comme à la campagne.

Depuis quelques années, certaines collectivités ou propriétaires institutionnels développent les prairies fleuries et pratiquent le fauchage raisonné des espaces verts afin de favoriser la multiplication des insectes et des oiseaux.

Dans nos jardins, la pelouse offre un espace de convivialité et de détente tout en présentant des qualités paysagères. Cependant, le gazon uniforme et régulièrement tondu devient un véritable désert biologique.

Alors, comment procéder ?

Réserver le gazon d'agrément aux zones du jardin dont l'usage en justifie la présence, comme une aire de jeux pour enfants, l'emplacement de votre salon de jardin, les zones de passage régulier. Pour le reste, pourquoi ne pas privilégier une prairie naturelle. Elle apporte une ambiance champêtre et fleurie à votre jardin tout en offrant un refuge pour la nature.

## Pique nique à la Vesancière

**Dimanche 2 septembre 2018**

**Deux départs sont prévus au parking des pompiers**

**9h pour les bons marcheurs**

**10h pour, éventuellement, le co-voiturage jusqu'à la baraque des chasseurs.**

**Chacun apporte son pique-nique.**

**Possibilité de faire des grillades.**



# SCRAP'OXYGENE SCRAP'OXYGENE SCRAP'

## PORTES OUVERTES



Bonjour à toutes et à tous !

Cela fait bientôt une année que nous nous sommes installées à Vesancy et nous en sommes très heureuses.

Comme nous vous l'avions annoncé, dans un précédent numéro de la Vesancière, nous souhaitons vous

inviter à un après-midi "Portes Ouvertes" afin de vous faire découvrir le monde du SCRAP.

Pour les curieux de nature et les bricoleurs, nous vous attendons tout au long de l'après-midi du

samedi 10 novembre 2018, entre 14h00 et 18h00,  
à l'ancienne salle de cantine (Annexe du Château)



Entrée libre pour découvrir ou / et pour réaliser des petites cartes de Noël !  
A très bientôt !

## AU BON SENS AU BON SENS AU BON



vous proposent pour l'année scolaire 2018-2019

✓ 2<sup>ème</sup> semaine de septembre : **PORTES OUVERTES** pour les cours suivants,

**YOGA** : lundi de 20h à 21h15

**YOGA DYNAMIQUE** : mercredi de 9h à 10h15

**CARDIO DANSE** : mardi à 19h.

**PILATES** : vendredi de 9h30 à 10h30

Tarif : 12 € / cours sur abonnement annuel

L'ouverture d'un nouveau cours de danse parent-enfant est envisagé le mercredi matin, ainsi que des ateliers thérapeutiques avec Isabelle Bourrin (prof de pilates)

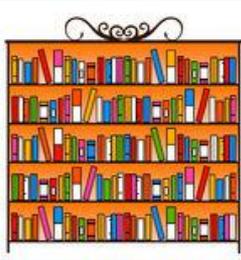
✓ Vendredi 28 septembre à 20h conférence avec **Arnaud Colin**

Vous pouvez poser vos questions ou réserver vos places en adressant le courrier au [contact@aubonsens-vesancy.fr](mailto:contact@aubonsens-vesancy.fr)



# CLAV - CLUB LOISIRS AMITIES VESANCY - CLAV

## BIBLIOTHEQUE



Pendant les mois de juillet et août, nous restons à votre disposition pour venir chercher des livres en téléphonant à  
Eliane : 04 50 42 39 39 ou Lisbeth : 04 50 41 56 87

**Réouverture du CLAV**  
**Lundi 3 septembre 2018**  
**à partir de 13h30**

et en attendant...

bel été

## JACQUELINE & JACQUES STEICHEN



Jacques et Jacqueline quittent Vesancy.

Ils se sont rencontrés à Paris. Jacqueline travaillait dans le commerce de ses parents à Montparnasse et Jacques faisait un stage. Le 1<sup>er</sup> avril 1966, ils se sont mariés à l'Hôtel de ville de Paris. C'est le travail de Jacques à Control Data qui les a obligés à quitter la capitale pour venir s'installer à Ferney puis à Vesancy le 21 mars 1973. Jacqueline s'est vite investie dans la vie du village. Jeune maman de sa fille Christine inscrite à l'école, Jacqueline participe tout de suite au Sou des écoles. Elle se rend également disponible pour l'association des Amis de la chapelle dont elle fut trésorière pendant 40 ans. Sous le mandat du maire M. Dupré, elle s'impliqua aussi dans la vie communale en tant qu'élue et membre du CCAS.

Dès que le CLAV fut crée en 1996, Jacqueline fit partie du comité, jusqu'à aujourd'hui.

Nos deux parisiens furent un vrai modèle d'intégration pour le village.

Ce n'est pas sans regret que nous voyons ce couple bien sympathique quitter Vesancy où ils ont de bons amis. Mais l'âge oblige à prendre des décisions et la meilleure solution pour eux est de se rapprocher de leur fils Alain et sa famille, tout en étant à proximité des centres de soins de Bourgoin Jailleu.

La page de Vesancy se tourne et une nouvelle s'ouvre sur Maubec sur laquelle s'inscrira des nouveaux bonheurs . Tous nos meilleurs vœux les accompagnent.

# COOP ECOLE COOP ECOLE COOP

## Le vide-grenier du dimanche 3 juin 2018

- + 100% de saucisses de veau
- + 75% de frites
- + 50% de bière
- + 33% de charbon de bois
- + 30% de volontaires impliqués dans l'organisation
- + 22% d'exposants
- **10% de température extérieure**
- + **0% d'humidité constatée (ouf !)**
- + quelques heures de préparation / installation / rangement
- + 250% d'ambiance et de bonne humeur

-----  
= (bénéfices + expérience) x 2



Cette année, le bilan est encore plus positif que celui de l'an passé ! Les organisateurs, ainsi que les écoliers à qui profiteront les bénéfices de cette journée, tiennent à remercier tous les acteurs du village qui ont contribué à faire de cette journée une réussite, que ce soit par votre présence à cet événement, par la gestion du barbecue et de la friteuse, par un coup de main spontané ou en fournissant généreusement votre ketchup quand nous n'en avons plus !

Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine début juin, encore plus nombreux et enthousiastes !

Guillaume Lamps

## MESSAGES ANNONCES MESSAGES ANNONCES



Cherche à acheter un **âne** pour tenir compagnie à mon cheval.

Merci de me contacter au

04 50 20 04 44

# Crumble aux myrtilles

## Ingrédients (4 parts)

500 g de myrtilles

100 g de farine

100 g de beurre demi-sel

100 g de sucre de canne roux

1 pincée de quatre épices

100 g de poudre d'amandes

4 cuillères à soupe de sirop d'érable



## Préparation

Dans un saladier, versez le beurre froid coupé en petites parcelles.

Ajoutez le sucre, la farine, la poudre d'amandes, la pincée de 4 épices.

Mélanger avec les doigts pour obtenir un «sable».

Garder au réfrigérateur si vous ne l'utilisez pas de suite.

Laver les myrtilles, les répartir dans un plat beurré ou des ramequins et les arroser de sirop d'érable.

Ajouter le crumble émietté et enfourner à 180° pendant environ 20 minutes.

Déguster tiède.



La myrtille est une des baies les plus légères en [sucres](#) et en [calories](#), sa richesse en fibres lui confère des vertus coupe-faim et elle est très [diurétique](#). C'est un des fruits les plus riches en [antioxydants](#).

# RECREATION RECREATION RECREATION

## LE PETIT ROBERT (2018) NOUVEAU EST ARRIVÉ

**Être au bout du rouleau** : situation très peu confortable, surtout quand on est aux toilettes.

**Facebook** : le seul endroit où tu parles à un mur sans être ridicule.

**GPS** : seule femme que les hommes écoutent pour trouver leur chemin.

**Autobus** : véhicule qui roule deux fois plus vite quand on court après que quand on est assis dedans.

**Taser** : instrument utilisé afin de mieux faire passer le courant entre la police et la jeunesse.

**Mozart** : célèbre compositeur que l'on écoute le plus souvent dans les pizzerias car on sent bien que mozzarella.

**Sudoku** : qui a le Sudoku a le nord en face.

**Porte-clefs** : invention très pratique qui permet de perdre toutes ses clefs d'un coup.

**Cravate** : accessoire servant à indiquer la direction du cerveau de l'homme.

**Voiture** : invention ingénieuse, permettant d'avoir 110 chevaux dans le moteur et un âne au volant.

**Parents** : deux personnes qui t'apprennent à marcher et à parler pour ensuite te dire de t'asseoir et de la fermer.

**Orteil** : appendice servant à détecter les coins de portes.

## LES PERLES DU BAC

Une racine carrée est une racine dont les quatre angles sont égaux.

Grâce à la structure de son œil, un aigle est capable de lire un journal à 1400 mètres.

Un nombre réel est un nombre qu'on peut toucher du doigt.

Jeanne d'Arc voyait des apparitions invisibles.

Le Mont Blanc est à 4 807 mètres au dessus du niveau de la mer, sauf quand la mer monte.

La France s'est fait prendre par l'Allemagne.

La médecine préventive soigne la maladie en amont, alors que la médecine curative en avalant.

Le régime alimentaire se compose des glucides, des protides et des lipides.

Quelle est la différence entre une échelle et un pistolet ?

- Une échelle sert à monter et un pistolet sert à descendre.

Quel point commun entre un homme et un élastique ?

- L'homme lorsqu'il se réveille, il s'étire, s'étire, s'étire... puis il pète !

Pourquoi les japonais veulent devenir cheval ?

- Car ils sont des japonais (déjà poney).

# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## Sortie scolaire dans le jura

Avec la classe des petits, nous sommes partis dans le Jura, on a visité une fromagerie on a regardé un petit film et on a mangé du fromage.

Après on est allé pique-niquer au bord d'un lac. On a joué et fait du cerf-volant.

L'après-midi, on a visité le musée des mondes polaires.

Adam CE2 (avec relecture du maître)

## Un peu de sport

Vendredi 22 juin nous avons reçu le matériel pour faire du hockey. Lundi 25 juin nous avons découvert tout le matériel comme des casques des crosses, des protections et des rollers. Mardi 26 juin nous avons commencé à faire des épreuves en roller comme des slaloms des sauts et aussi nous avons patiné en arrière. Nous avons joué avec les petits au hockey.

Tristan CM2 Nora CM2

## Le jardin

Nous avons repris le jardin au mois de mai après le retour de l'Islande. Un plan de courgettes spaghetti a disparu après que nous l'ayons planté et cinq arrosoirs ont aussi disparu en deux ans.

Kamille et Anna.



Un vendredi après-midi, nous avons accueilli Pemba sherpa dans notre classe qui nous a raconté l'expédition de nettoyage de l'Everest. Le soir, l'association « Montagne et Partage » nous a montré un diaporama sur le but de cette expédition et nous avons fait une soirée en l'honneur de l'expédition Everest Green, dans la cantine : il y a eu un buffet, certaines personnes ont beaucoup discuté avec Pemba Sherpa et des enfants sont allés jouer dehors.

Oscar CM1 et Jeanne CM2

# CLASSE DES GRANDS CLASSE DES GRANDS

## Nos découvertes en Islande

En Islande nous nous sommes beaucoup promenés dans plusieurs endroits très différents.



Nous sommes aussi allés visiter une grotte de lave, non active bien sûr ! Et nous avons découvert des milieux naturels comme : des cascades, la côte de basalte, des volcans, des champs de lave, nous avons même visité une ferme de moutons Islandais, et aussi des musées.



## Les correspondants islandais

Quand nous sommes allés en Islande, nous avons rencontré nos correspondants.



Nous sommes allés dans leur école. Ils sont 16 dans leur classe et il y a 3 niveaux, comme nous.

Dans leur école, il y a 33 élèves et 7 adultes, 3 enseignants pour les 33 élèves et 4 autres adultes pour aider les élèves.

Nous avons fait des jeux avec eux. Ils nous ont appris toutes sortes de jeux que nous ne connaissions pas. (ex : red block, pitt et une sorte de balle au prisonnier).

Nous sommes aussi allés dans leur salle de gym.

*Léa et Layla CM1*

## Spa et géothermie

Nous sommes allés dans un spa en Islande, il y avait 5 bassins d'eaux chaudes différentes et un bassin d'eau froide (6°/8°), il y avait aussi une salle avec un feu, de la musique et des chaises longues. Il y avait 2 salles à vapeur chaude (un peu comme des saunas).

Mais le plus important, c'est que c'est la chaleur des volcans qui réchauffent l'eau des bassins.

*Margot et Neela CM1*

# QUELQUES ANIMATIONS EN MAI , JUIN, JUILLET



Concours de boules - POMPIERS  
24 juin



Le jardin musical - PEVV



Sortie CLAV du 15 juin



BAL DES POMPIERS



Apéro-ciné  
29 juin



Pré-fête de la musique  
9 juin



Pré-fête de la musique  
9 juin